



**2ND CSP9 INFORMAL PREPARATORY MEETING, STATUS OF ATT FINANCES (12 May 2023, 15:00-15:30): Overview presentation on the status of ATT finances**

Monsieur le Secrétaire,

La Suisse vous remercie pour votre présentation sur l'état actuel des finances du TCA.

La Suisse est sérieusement préoccupée par la situation financière du Traité. Un nombre significatif d'Etats ne s'acquittent pas leurs obligations de financement. Plusieurs d'entre eux n'ont d'ailleurs jamais effectué de paiements depuis l'adoption du premier budget de la Convention, il y a plus de cinq ans. Nous sommes ainsi contraints de rappeler une fois de plus que les contributions ne sont pas facultatives, mais qu'elles constituent une obligation juridiquement contraignante en vertu du Traité. Nous appelons ainsi les États ayant des arriérés de paiements à faire preuve de toute la diligence requise.

En raison de ces non-paiements, le déficit s'accumule d'année en année et s'élève aujourd'hui à près de 600'000 dollars américains. Les décisions prises jusqu'à présent n'ont pas permis de remédier à cette situation, laquelle ne fait qu'empirer. Dans ce contexte, le TCA se dirige rapidement vers une pénurie de liquidités.

Nous encourageons la Présidence et le Secrétariat à approcher tout particulièrement les Etats qui ont des arriérés importants et dus de longue date afin de s'enquérir de leurs difficultés et d'y trouver des solutions adéquates. La situation actuelle n'étant pas viable, nous considérons qu'il serait utile de procéder à une évaluation de toutes les options permettant d'éviter un problème de trésorerie et d'identifier les mesures à prendre si un tel problème devait se matérialiser. Dans une telle éventualité, nous voudrions souligner que le Secrétariat du TCA devrait être sauvegardé en priorité.

Pour sa part, la Suisse s'efforce de soutenir au mieux le bon fonctionnement du Traité. En tant qu'État hôte, la Suisse a fourni une contribution spécifique en nature au Secrétariat du TCA depuis sa création à Genève. La Suisse poursuivra ce soutien en 2024 et 2025, afin de s'assurer que le Secrétariat puisse fonctionner dans l'environnement le plus pérenne possible.

Merci, Monsieur le Secrétaire.